

## Résultats de la dosimétrie à lecture différée

### Dosimètres personnels

Les dosimètres « corps entier », « bague » et « cristallin » sont des dosimètres personnels. Les personnes qui les portent sont soumises aux rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité professionnelle.

### Dosimètre témoin

Le dosimètre témoin enregistre les doses de rayonnements naturels tels que les rayonnements cosmiques, terrestres ou liés au transport. Les résultats affichent donc chaque mois une dose non nulle, ce qui est tout à fait normal.

### Dosimètre d'ambiance

Le dosimètre d'ambiance est déposé dans le lieu d'exposition aux rayonnements ionisants. Il enregistre les rayonnements « professionnels » à l'endroit où se situe le plus fréquemment le personnel.

### Calcul des doses

Lors du calcul des doses des dosimètres personnels et d'ambiance, le rayonnement naturel (témoin) est retranché des doses brutes. La dose affichée provient donc uniquement de l'activité professionnelle.

### Limites réglementaires

Les limites de dose sont définies par la législation. Rappel des limites réglementaires de doses efficaces (hors mineurs et femmes enceintes) :

Limite pour la dose Hp(10) :	<b>20 mSv sur douze mois</b>
Limite pour chaque dose Hp(0.07) :	<b>500 mSv sur douze mois</b>

Dosilab vous alerte immédiatement après constatation d'un dépassement de limite réglementaire.

Vous trouverez à la page suivante les explications détaillées concernant la feuille « Résultats dosimétriques ».

## Résultats dosimétriques pour 2024

Les doses sont exprimées en mSv.

3003370 Dosilab SAS  
 Demonstration  
 189 rue Léon Blum  
 69100 Villeurbanne  
 FRANCE

Dosilab SAS  
 189 rue Léon Blum  
 69100 Villeurbanne

Tel 04 78 93 92 47  
 info@dosilab.fr

E-3003370  
 1 / 1  
 08.10.2024 / 09:11



PN	Nom	Entrée	Sortie	Fonction du dosimètre	Hp	DCP*	Jan. 2024	Fév. 2024	Mar. 2024	Avr. 2024	Mai 2024	Jun 2024	Juil. 2024	Août 2024	Sep. 2024	Oct. 2024	Nov. 2024	Déc. 2024	2024 12 Mois	DCT*
8	AMBIANCE Radio	01.02.2009		Ambiance	H*(10)		0.542	0.582	0.657	0.734	0.710	0.674	0.576	0.673	0.580	NM				
6	BLEU Béber	01.03.2010		Corps entier	Hp(10)	81.045	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NM			0	81.045
					Hp(0.07)	80.830	0	0	0	0	0	0	0	0	0	NM			0	80.830
					Hp(3)	180.325	2.850	2.375	3.525	2.400	2.400	3.775	3.350	3.725	3.150	NM	NM		27.550	207.875
5	GRIS Gisèle	01.07.2009		Corps entier	Hp(10)	158.790	0		0				0			NM			0	158.790
					Hp(0.07)	159.215	0		0				0			NM			0	159.215
					Hp(0.07)	260.000	2.675		2.675				3.250			NM			8.600	268.600
3	JAUNE Janine	01.02.2009		Corps entier	Hp(10)	5.800	0		0				0			NM			0	5.800
					Hp(0.07)	5.750	0		0				0			NM			0	5.750
20	RESERVE 1	01.06.2024		Corps entier	Hp(10)	0						0	0			NM			0	0
					Hp(0.07)	0						0	0			NM			0	0
14	ROUGE Robert	01.09.2012		Corps entier	Hp(10)	0.675	0		0				0			NM			0	0.675
					Hp(0.07)	0.675	0		0				0			NM			0	0.675
7	TEMOIN MENSUEL	01.02.2009		Témoin (irr. nat.)	H*(10)		0.064	0	0.337	0.274	0.223	0.191	0.125	0.070	0.035	NM				
16	TEMOIN TRIMESTRIEL	01.06.2015		Témoin (irr. nat.)	H*(10)		0.076			0.231			0.133			NM				
2	VERT Véronique	01.02.2009		Corps entier	Hp(10)	91.565	0.550		0				0			NM			0.550	92.115
					Hp(0.07)	90.985	0.550		0				0			NM			0.550	91.535
					Hp(0.07)	720.475	2.425	2.500	3.750	2.850	2.275	3.775	3.775	3.575	3.400	NM	NM		28.325	748.800

Légende

DCP : Dose cumulée précédemment / DCT : Dose cumulée totale NM : Emballé, non mesuré

Les valeurs Hp ne dépassant pas le seuil de détection (0.05 mSv pour les dosimètres corps entier et poignet, 0.1 mSv pour les autres dosimètres) sont ramenées à 0 mSv. L'incertitude des doses H\* inférieures à 0.05 mSv peut atteindre 0.035 mSv (intervalle de confiance à 95%).

Le calcul des doses et les incertitudes correspondent aux exigences de la législation française sur la radioprotection.

Responsable du service de mesure : Dr. Miha Furlan



STS 0419

Les mesures sont réalisées au laboratoire Dosilab AG - Gartenstadtstrasse 7A, 3098 Köniz - en Suisse. Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation du laboratoire. Les doses ne se rapportent qu'aux dosimètres tels qu'ils ont été reçus par le laboratoire. Ce rapport est présenté sous une forme compacte et simplifiée. Des détails concernant les procédures de mesure sont disponibles sur demande.

Le rayonnement naturel est retranché des doses brutes. La dose affichée provient uniquement de l'activité professionnelle.

Le dosimètre témoin enregistre les doses de rayonnement naturel. Les résultats peuvent donc afficher une dose non nulle.

## Signification des entêtes de colonnes

- PN : numéro personnel enregistré dans notre base de données
- Nom : identité du porteur
- Entrée : début de la surveillance dosimétrique chez Dosilab
- Sortie : fin de la surveillance dosimétrique chez Dosilab
- Fonction du dosimètre : la fonction du dosimètre (corps entier, bague, ambiance, témoin ...)
- Hp : type de dose
  - Hp(10) : dose à 10 mm sous la peau (dose profonde)
  - Hp(0.07) : dose à 0.07 mm sous la peau (dose superficielle)
  - Hp(3) : dose cristallin (dose à 3 mm de profondeur)
  - H\*(10) : dose d'ambiance
- DCP : dose cumulée sur les mois précédents
- Somme 12 mois : cumul des doses sur les douze derniers mois.
- DCT : dose cumulée totale sur toute la durée de vie professionnelle (= DCP + Somme des 12 mois)

## Autres significations

- NM : dosimètre envoyé, encore non mesuré
- P/E : dosimètre perdu ou endommagé
- Case grisée : pas de dosimètre envoyé pour cette période